



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E156029

VALABLE JUSQU'AU 27/06/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/09/2013

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 795050939

Siret : 795 050 939 00094

Code NACE : 7112B

Numéro caisse de congés payés : 5401388

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AR 283788

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AP704664

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : TERRA NOVA

3 ROUTE DE LA CONFLUENCE
ZAC DE BEUZON
49000 ECOUFLANT

Téléphone : 06 12 17 61 91

Portable : 06 12 17 61 91

Site Internet :

E-mail : sbonnin@terrano-france.com

Responsabilité légale :

HAINAULT NICOLAS PRÉSIDENT / BONNIN SEBASTIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 34

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	28/06/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	29/06/2022
5311 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	29/06/2022
o Ventilation mécanique	18/01/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.